

CONCURSO PÚBLICO
MINISTÉRIO DAS RELAÇÕES EXTERIORES
CARGO: TERCEIRO SECRETÁRIO DA CARREIRA DE DIPLOMATA
PROVA DISCURSIVA – TERCEIRA FASE
FRANÇÊS - VERSÃO

Aplicação: 8/10/2017

PADRÃO DE RESPOSTA DEFINITIVO

Héritage rural

On a essayé de montrer dans ce chapitre comment, tout au moins à l'étape initiale, ce processus a en fait correspondu au développement d'une situation traditionnelle : la dépendance où se trouvaient les villes à l'égard des domaines agraires. En l'absence d'une bourgeoisie urbaine indépendante, les candidats aux fonctions nouvellement créées ont été recrutés, par la force des choses, parmi des individus de la même pâte que les anciens seigneurs ruraux, classe dont ils partageaient les tendances et la mentalité. Tout l'ordre administratif du pays, sous l'empire et encore après, sous le régime républicain, devait donc comporter des éléments étroitement liés au vieux système seigneurial.

Ces conditions représentent le prolongement d'un fait particulièrement réel et sensible, qui a prévalu pendant le régime colonial. Pendant longtemps, du moins jusqu'à l'arrivée de la cour portugaise à Rio de Janeiro, nous avons constitué une structure sui generis, même en regard des autres pays américains, ceux en particulier où la vie économique s'est appuyée, comme ici, presque entièrement sur le travail servile.

La règle, partout et à toutes les époques, a toujours été le contraire : la prospérité des milieux urbains se faisait aux dépens des centres de production agricole. Sans le développement des villes et sans la formation de classes non agraires, la constante a été la concentration de la terre entre les mains des représentants de ces classes, qui habitent généralement dans les villes et consomment la production des éléments ruraux sans leur donner cependant l'équivalent économique de ce qu'ils reçoivent.